

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois mai à vingt heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SORIN.

Etaient présents : M SORIN, Mme DUSSAUT, M. PINSON, M. DANIAU, Mme BLIN-LABBÉ, Mme MAIGNE, Mme VALLIOT, Mme BOUREAU, M. BOUCHET, M. BOUCLÉ, M. GUIGNON

Absents excusés :

Absents : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Mme DUSSAUT Cécile

Date de convocation : 13/05/2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- ✍ **Accepte** que le RPI demande une subvention suite à l'appel à projet de France Relance dans le cadre de la loi Egalim afin de changer l'armoire frigorifique de la salle associative pour remplacer l'armoire frigorifique actuelle.
- ✍ **Accepte** le devis de l'entreprise Jérôme BTP d'un montant de 1650 Euros HT pour la mise en place d'un poteau incendie au lieu-dit « Le Moulin d'Hiver »
- ✍ **Approuve** le rapport du commissaire enquêteur relatif à l'aliénation du Chemin Rural n° 25 au lieu-dit « la Morellière » et rappelle que tous les frais sont à la charge de l'acquéreur
- Autorise** le Maire à transmettre une copie du dossier au service du cadastre pour modification cadastrale ainsi que l'acte administratif relatif à la vente du chemin.
- ✍ **Avancement de grade du personnel : Décide** de la création d'un poste d'adjoint Administratif Territorial Principal 1^{ère} classe et d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe
- Modifie** le tableau des effectifs suite aux créations de poste
- ✍ **Etablit** le tableau des permanences pour les Elections Législatives du 12 juin et du 19 juin 2022.
- ✍ Programme du 14 juillet : **Valide** le devis de Pyroconcept pour le feu d'artifice d'un montant de 1060 Euros TTC et organise le repas en soirée

✍ **Questions diverses :**

- Il est informé :
 - ⇒ Du devis de Stanley d'un montant de 380 Euros HT pour le déplacement de la caméra de surveillance sous le préau
 - ⇒ De la demande de devis à aux entreprises TPPL, Colas, Durand pour la réfection de la route de la Marchanderie
 - ⇒ De la remise à jour du devis couverture charpente du Lavoir de CMT d'un montant de 16835 HT et de la demande de subvention au département
 - ⇒ D'un projet de méthanisation à la coopérative la Landes par Engie
 - ⇒ De la visite de la société EBOO pour la demande d'installation d'un dispositif d'éclairage automatique au stade pour le secours Hélicoporté et d'un devis d'un montant de 2950 Euros HT avec un abonnement de 300 Euros par an
 - ⇒ Du bétonnage sous le préau du vestiaire courant juin
 - ⇒ De la réflexion du devenir de la salle de la maison communal anciennement dépôt de pain
 - ⇒ Du concours des Maisons Fleuries fin juin